NOM DE FAMILLE :		NOM D'USAGE :	
PRENOM :		DATE DE NAISSANCE :	

Concours ITRF Session 2020 – Université d'Aix-Marseille

Admission TECH CN Ext – Gestionnaire des ressources humaines

✂

Ne rien inscrire

Concours ITRF Session 2020

CONCOURS EXTERNE

DE TECHNICIEN CLASSE NORMALE

DE RECHERCHE ET DE FORMATION

B.A.P. J : « Gestion et pilotage »

Emploi type : Gestionnaire des ressources humaines

EPREUVE ECRITE D'ADMISSION

Mardi 7 juillet 2020

DUREE DE L'EPREUVE : 3 HEURES

COEFFICIENT 1

Lisez attentivement les instructions figurant en page 2 du présent dossier avant de commencer à composer.

Ne rien inscrire

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Ce dossier constitue le sujet de l'épreuve et le document sur lequel vous devez formuler vos réponses. Il contient 23 pages numérotées de 1 à 23.

Il ne doit pas être dégrafé et devra être remis aux surveillants à l'issue de la composition.

L'usage du téléphone portable est interdit. Il doit être déconnecté et rangé par chaque candidat dans ses affaires personnelles de sorte qu'il ne soit pas sur la table de composition. Il en est de même pour les montres connectées ou pour tout autre appareil électronique.

Il est demandé aux candidats d'écrire soigneusement, et de souligner si nécessaire, uniquement au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue. L'utilisation d'une autre couleur entrainera l'annulation de la copie.

L'usage de la calculatrice est autorisé.

Les réponses doivent être faites sur la copie, aucun document complémentaire ne sera accepté ni corrigé.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande entête de la première page du document mis à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve (dans le texte du devoir, en fin de copie…) mènera à l'annulation de votre épreuve.

Ne rien inscrire

Thème 1 : Connaissance de la langue française

Question n°1 **:** Corrigez les 12 fautes d'orthographe de la lettre de M. Bernard Pivot. Vous devez réécrie le texte ci-dessous :

Le facteur avait d'abord crut qu'on le faisait courrir. Et pourtant non ! La lettre qu'il avait aperçu au hazard du tri venait bien de Bernard Pivot. Ce dernier s'adressait à lui, pour lui faire par d'un événement bouleversant : il faisait partie des excellents finalistes des championnats de France d'orthographe ! Qu'elle joie !

Pour en arriver là, notre facteur avait dû travaillé dur. En effet, même s'il trouvait interressant de dévellopper ses connaissances (quoique cela lui prenne du temps), il ne savait jamais comment écrire certains termes : « philosophie », « psychologie », « éthymologie », « une vache dans un champ ». Eh oui ! Parmi tous les mots, certains lui donnaient des maux... de tête. Il attrappait des migraines, un vrai cauchemard !

Enfin ! Quoi que les autres puissent dire, et même s'ils le prenaient quelquefois à partie, il savait malgré tout qu'il deviendrait le héros du language et qu'il réussirait sa dictée.

Et quant à vous, j'espère que vous avez réussi la vôtre !...

Ne rien inscrire

Ne rien inscrire

<u>Thème 2</u> : Connaissance de l'environnement réglementaire et juridique

<u>Question n°1</u> *:* Qu'est-ce que la hiérarchie des normes ?

<u>Question n°2</u> : Quelle est la mission d'un recteur de région académique ? De quelle réforme la création de cette fonction est la conséquence ?

Ne rien inscrire

Question n°3 *:* En cas de conflit entre l'administration et un usager, quel est le tribunal compétent ?

Question n°4 *:* Quelles sont les conditions d'élection d'un Président d'université ? Qui peut être candidat ? Quelle est la durée du mandat ?

Ne rien inscrire

Question n°5 *:* Quels sont les apports de la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) et de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (ESR) dans le domaine des ressources humaines (RH) ?

Ne rien inscrire

Question n°6 *:* Quels sont les objectifs de la Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ?

Ne rien inscrire

<u>Thème 3</u> : Connaissance du statut de fonctionnaire

<u>Question n°1</u> : Citez et détaillez les conditions d'accès à un concours de la fonction publique

---

Ne rien inscrire

Question n°2 : Donnez une définition des notions suivants :

- Catégorie fonction publique :

- Corps :

- Grade :

Ne rien inscrire

- Echelon :

- Indice brut :

- Indice nouveau majoré :

Ne rien inscrire

Question n°3 : Quelle loi détaille les droits mais aussi les obligations des fonctionnaires ? Citez et expliquez 4 droits et 4 obligations.

Ne rien inscrire

Question n°4 *:* Citez et expliquez les positions administratives du fonctionnaire (notamment sur la carrière et la rémunération.)

Ne rien inscrire

<u>Thème 4</u> : Connaissance des modalités de rémunération du fonctionnaire

<u>Question n°1</u> *:* Quels sont les éléments, obligatoires et facultatifs, constitutifs de la rémunération d'un fonctionnaire ?

Ne rien inscrire

Question n°2 : Qu'est-ce que le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) et quels en sont les objectifs ?

Ne rien inscrire

Question n°3 : Citez et expliquez 3 indemnités réservées aux personnels enseignants-chercheurs fonctionnaires.

Ne rien inscrire

Thème 5 : Connaissance du temps de travail dans la fonction publique

Question n°1 *:* Quelle est la durée du temps de travail dans la fonction publique par semaine et par an ?

Question n°2 *:* Comment le temps de travail légal est-il décliné pour un professeur agrégé de l'enseignement du second degré et pour un enseignant-chercheur ?

Ne rien inscrire

Question n°3 : Vous êtes gestionnaire à la DRH d'une université, en charge des personnels BIATSS.

Vous devez rédiger une note de service synthétique relative au fonctionnement et à l'utilisation du Compte Epargne Temps.

Pour cela vous avez à disposition les textes de référence :

- Décret n°2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature.
- Arrêté du 28 août 2009 pris pour l'application du décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 modifié portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature
- Arrêté du 11 mai 2020 relatif à la mise en œuvre de dispositions temporaires en matière de compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19

Ne rien inscrire

Ne rien inscrire

Ne rien inscrire

<u>Thème 6</u> : Connaissance des modalités d'évolution professionnelle du fonctionnaire

<u>Question n°1</u> : Qu'est-ce qu'une fiche de poste ? A quoi sert cet outil en gestion des ressources humaines (GRH) ?

Ne rien inscrire

Question n°2 : Quel texte institue l'entretien professionnel dans la fonction publique ? En quoi consiste ce dispositif ?

Ne rien inscrire

Question n°3 **:** Qu'est-ce que le Compte personnel de formation (CPF) dans la fonction publique d'État (FPE) ?